



République Française

Mairie de
LABASTIDE DE LEVIS

F – 81150

13^{ème} séance du Conseil municipal

18 juillet 2022

DEL N° 2022/028

Le 18 juillet 2022, à 18 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des Carrairoles, en séance ordinaire, sous la présidence de François VERGNES, Maire.

NOMS	Présent	Absent	Représenté par	NOMS	Présent	Absent	Représenté par
BASSAT Michel		EXCUSE		PONS Annie	P		
BERTRAND Sabine	P			PUJOL Benjamin		EXCUSE	
LEBERT Joffrey		EXCUSE		RIGAL Ludivine		EXCUSEE	
LEHUGEUR Virginie		EXCUSEE		SIE Eric			VERGNES François
MENARD Marjorie	P			VERGNES François	P		
MOSNA Ingrid	P			VIGUIER Frédéric	P		
MURIENTE Jean-Paul	P			VIEU Max	P		
PAGES Francis	P			Caroline TICHIT, secrétaire de mairie est présente			
Présents	9		Représenté	1	Absents	5	

Date de la convocation : 11 juillet 2022

Secrétaire de Séance : Sabine BERTRAND

2022-13-02 Budget communal

2022-13-02-01 Décision modificative (SCIC Labastide)

Le 15 avril 2022, l'ensemble du Conseil Municipal a adopté la délibération DEL2022_014 qui indique que la commune se porte acquéreur d'une part sociale de la cave de Labastide de Lévis et inscrit les crédits au budget 2022.

Toutefois, une erreur d'imputation empêche son règlement.

Il est donc nécessaire de prendre une décision modificative afin de transférer les crédits prévus initialement au compte 272 en 261.

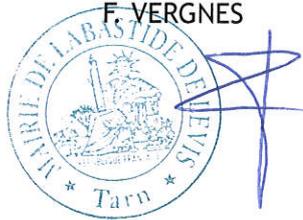
Dépenses : Compte 272 : - 1 000€

Dépenses : Compte 261 : + 1 000 €

A l'unanimité, les élus valident ces décisions.

Délibération 2022/D028							
Élus présents		9		Élus représentés		1	
Pour	10	Abstention	0	Contre	0		

Le Maire,
F. VERGNES



Copie rendue exécutoire par publication sur le site internet de la commune